

DEPARTEMENT
DE
LA GUYANE



EXTRAIT
DU
REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 1^{er} OCTOBRE 2012

VILLE DE SAINT-LAURENT-DU-MARONI

-
ARRONDISSEMENT

DE

SAINT-LAURENT-DU-MARONI

-
CANTON

DE

SAINT-LAURENT-DU-MARONI

OBJET :

**ATTRIBUTION DE SUBVENTION A
L'INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE
DEVELOPPEMENT (IRD GUYANE)**

Le nombre de Conseillers Municipaux en
exercice est de : 33



L'an deux Mille douze, le Lundi 1^{er} Octobre à dix huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Ville de Saint-Laurent-du-Maroni s'est réuni sous la présidence de Monsieur Léon BERTRAND, Maire, suite à la convocation adressée le **25 Septembre 2012**.

PRESENTS : M. Léon BERTRAND, Maire - Mme. Sophie CHARLES - M. Philippe JOAN M. Laurent ADELAAR - M. Germain BALMOKOUN - Mme. Bénédicte FJEKE - M. Franck THOMAS - M. Bernard BRIEU - Mme. Diana JOJE-PANSA - Mme. Daniéla STOMP - M. David CHEMINEL - Mme. Josette LO-A-TJON - M. Gilbert SAINTE-LUCE - Mme. Cécile ALFRED - M. Bernard SELLIER - M. Jean GONTRAND - M. Michel VERDAN - M. Patrick ARMEDE - M. Serge-Aimé SAINT-AUDE - M. Jean-Elie PANELLE -

**ABSENTS AYANT DONNE
PROCURATION** :

Mme. Hélène PERRET à Mme. Bénédicte FJEKE - Mme. Edmonde MARTIN à M. Franck THOMAS - M. Jean-Paul RANDOLPH à M. Serge-Aimé SAINT-AUDE

ABSENTS EXCUSES : Mme. Agnès BARDURY - Melle Jessie BERTRAND - Mme. Yvonne VELAYOUDON - M. Jocelyn MADELEINE - M. Roland JOSEPH - Mme. Malaïka ADAM - M. Sylvio VAN-DER-PIJL

ABSENTS NON EXCUSES : Melle. Lyvie CLAUDE - Melle. Ruth SIMON - M. Alain PANELLE -

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme. Cécile ALFRED.

.../...

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que l'IRD Guyane a pour projet d'éditer un ouvrage intitulé « **Atlas des Communes de Guyane vues du ciel** », dans lequel les communes sont mises en valeur au travers de photographies et d'images satellites.

Afin de réaliser la parution de cet atlas, l'IRD sollicite une subvention sous forme de pré-achat d'un certain nombre d'exemplaires (par tranche de 50) au prix unitaire de 14,00 €.

Monsieur le Maire propose que la Commune apporte son soutien à ce projet par l'acquisition de cent (100) exemplaires, et qu'elle bénéficie d'une large promotion grâce à cette opportunité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'attribution d'une subvention d'un montant de 1 400,00 € à l'IRD Guyane pour l'achat de cent (100) exemplaires au prix unitaire de 14,00 € ;
- **DECIDE DE PROCEDER** aux inscriptions budgétaires correspondantes ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou l'Adjoint habilité, à signer tout document relatif à ce projet.

Fait à Saint-Laurent-du-Maroni, les jour, mois et an susdits.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
SAINT LAURENT DU MARONI le 02 Octobre 2012

P. LE MAIRE
LE 2^{ème} ADJOINT,

Philippe JOAN

